

année (119 p.C.) *yuan-tch'ou*, l'empereur chargea le *tchang-che* par interim *Souo Pan* 索班 de prendre avec lui plus de mille hommes et d'aller tenir garnison à *Yi-wou* 伊吾 (Hami) pour attirer à lui et pour calmer (les pays d'Occident). Alors le roi de la tribu antérieure de *Kiu-che* (Tourfan) ainsi que le roi de *Chan-chan* (au Sud du Lop-nor) vinrent faire leur soumission. Au bout de quelques mois cependant, les *Hiong-nou* du Nord entraînaient de nouveau à leur suite le roi de la tribu postérieure de *Kiu-che* (Dsimsa); en sa compagnie ils attaquèrent et firent périr (*Souo*) *Pan* et les siens; puis ils attaquèrent et mirent en fuite le roi de la tribu antérieure (Dsimsa). (Le roi de) *Chan-chan*, se sentant dans un péril urgent, implora le secours de *Ts'ao Tsong*; celui-ci en profita pour demander qu'on fit sortir des troupes qui attaqueraient les *Hiong-nou* et qui vengeraient l'affront fait à *Souo Pan*; de nouveau il désirait qu'on allât de l'avant et qu'on s'emparât des pays d'Occident. L'impératrice-douairière *Teng* 鄧<sup>1)</sup> ne donna pas son consentement; elle se borna à ordonner d'établir un commandant en second, protecteur des pays d'Occident 護西域副校尉 qui résiderait à *Touen-houang*; on lui attribua derechef une garnison de trois cents hommes; ainsi on établit une suprématie nominale et ce fut tout<sup>2)</sup>.

Par la suite, les barbares du Nord vinrent constamment en compagnie du *Kiu-che* ravager le *Ho-si*. Le gouvernement impérial ne pouvait l'empêcher; aussi, dans une délibération, émit-on le désir de fermer les passes de *Yu-men* 玉門 et de *Yang* 陽 pour couper court à ces souffrances.

La deuxième année (123 p.C.) *yen-kouang*, le gouverneur du

1) On trouvera la biographie de cette impératrice dans le chap. X, a, p. 8 r°—11 v°, du *Heou Han chou*; elle fut la femme de l'empereur *Ho* 和, qui régna de 89 à 105 p.C.; elle eut le nom posthume de *Hi* 熹; son nom de famille était *Teng* 鄧. Elle mourut en 121 p.C. à l'âge de quarante et un ans.

2) Ces mesures furent prises sur les conseils de *Pan Yong*; cf. *T'oung-pao*, 1906, p. 246—251.